



INFORMATIONS



de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

21, rue de Louvain, Bruxelles.

Bulletin édité par le SERVICE DE PRESSE ET DE DOCUMENTATION

Tél. 13.18.70 — extensions 3013 et 3057.

74697

N° 24

18 mai 1955.

REPRODUCTION SOUHAITEE.

LIAISON FERROVIAIRE BRUXELLES-CENTRAL - MELS BROEK.

La liaison ferroviaire entre la gare de Bruxelles Central et l'aérodrome de Melsbroek sera mise en service le 22 mai 1955.

Cette liaison sera exploitée comme ligne indépendante du réseau de la Société Nationale des Chemins de Fer Belges.

Elle sera desservie par des autorails effectuant le parcours en 22 minutes; les horaires de la liaison figurent au tableau n° 36 b de l'Indicateur Officiel des trains et des affiches-horaires.

En principe les barèmes et conditions de transport normalement en vigueur sur le réseau exploité par la S.N.C.B. sont d'application sur la liaison.

Toutefois, les cartes de réduction individuelles ne sont pas valables et il n'est pas émis d'abonnements ordinaires ni scolaires.

Par contre, il est émis des cartes de 20 voyages simples à prix réduit, qui peuvent être utilisées simultanément par plusieurs personnes. Les abonnements réseau ne sont pas valables sur la liaison.

Les prix des billets et des cartes pour le parcours Bruxelles-Central - Melsbroek sont les suivants :

Billets simples	: 2e classe	: 20 Frs,	3e classe	: 12 Frs
Billet aller et retour	: 2e classe	: 34 Frs,	3e classe	: 22 Frs
Cartes de 20 voyages	: 2e classe	: 260 Frs,	3e classe	: 180 Frs.